

Nouveau ! Un nouveau commerçant sur le marché !

Nous accueillons un nouveau commerçant sur le marché : Mr Pascal Gueton qui nous propose : différents fromages et plus particulièrement d'Ardèche, la charcuterie en provenance de Craponne sur Arzon et ponctuellement selon arrivage du producteur, de la viande (veau, bœuf, etc). Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre marché.

Informations municipales

Conseil municipal du 31 janvier : Budget maîtrisé, fiscalité stable et participation citoyenne

Après compte rendu des actes, le Conseil Municipal aborde les **questions budgétaires** :

Il approuve le **compte de gestion** dressé par le receveur, conforme au compte administratif de la commune puis, Monsieur Le Maire se retirant au moment du vote, le **compte administratif 2017** est adopté avec des résultats positifs en fonctionnement (1 556 289.25 €) et en investissement (905 256.14 €)

Il décide d'affecter les **résultats de 2017** de la manière suivante : ligne 1068-01 : 321 671.91 € ● ligne 001 : 1 362 584.09€ ● ligne 002 : 2 174 082.18 €

Il décide de **ne pas augmenter les taxes municipales** : taxe d'habitation = 8.76 % ● taxe foncière sur le bâti = 10.18 % ● taxe foncière sur le non bâti = 22.54 % puis il adopte le **budget prévisionnel 2018** qui s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi : en fonctionnement à 5 340 282 € ● en investissement à 2 201 500 €

Le Conseil Municipal décide ensuite de créer **3 postes**, dans le cadre **d'avancement de grade** dont peuvent bénéficier 3 agents communaux. Les anciens postes sont supprimés. Il décide aussi de rendre conforme le régime indemnitaire pour y inclure la prime de régisseur, pour les agents concernés

Il complète les **tarifs de concessions** funéraires pour tenir compte des concessions doubles et approuve certaines modifications du **règlement intérieur** du cimetière portant sur la pose de la plaque sur les cases et cavurnes, et à la dispersion des cendres, des aménagements spécifiques ayant été faits fin 2017.

Le Conseil approuve la **convention de participation à la construction des** logements rue Chantabeau, se conformant ainsi à la réglementation nationale des financements accordés par l'État dont bénéficient les logements conventionnés. Le montant prévu au budget est de 11 795 €

Il **décide aussi de la** mise en œuvre opérationnelle du **dispositif de « participation citoyenne »** qui s'inscrit dans le plan départemental de lutte contre les cambriolages. Le dispositif, fondé sur la solidarité de voisinage se fait avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat et grâce à des référents volontaires et bénévoles dans un quartier.

Le Conseil autorise les démarches auprès de la Région pour obtenir **une aide** au taux maximum de 50 % dans le cadre d'un projet de rénovation des terrains de tennis en béton poreux en raison de leur état. Il autorise également l'adhésion au **Pack'ADS**, ensemble de logiciel mis à disposition par La Métropole, visant à gérer les données cartographiques et à faciliter le traitement des dossiers d'urbanisme, moyennant un coût de 6€ par dossier.

Enfin, il approuve l'avenant n°3 à la convention d'affermage avec AGDS, prévoyant la tenue d'un **séjour d'hiver** pour les adolescents ainsi que le versement d'une participation communale de 2 100 €

La Mairie vous informe ...

L'office du tourisme recrute des jeunes : Pour la 9^e année consécutive, l'Office du Tourisme et des Congrès du Grand Lyon recrute **de jeunes volontaires** en Service Civique. Intégrés au sein de l'association ces jeunes réalisent des missions de pré-accueil touristique et de promotion des loisirs sur le territoire de la Métropole. + d'info : www.mairie-solaize.fr < **infos pratiques** < **Emploi**

Commission des affaires scolaires : inscription aux écoles pour la rentrée 2018

Maternelle : inscription en mairie à partir du 22 janvier sur rendez-vous au 04 78 02 82 67 ● puis admission à l'école maternelle du 22 janvier au 16 mars auprès de Mme SECCHI sur rendez-vous ● ce.0692815k@ac-lyon.fr ● 04 78 02 85 85

Elémentaire, pour les nouveaux arrivants : inscription en mairie à partir du 19 mars sur rendez-vous au 04 78 02 82 67 ● puis admission à l'école élémentaire auprès de Mme VALENTINO sur rendez-vous ● ce.0692833e@ac-lyon.fr ● 04 78 02 87 86 -

Documents à fournir en mairie puis à l'école : Pièce d'identité ● Justificatif de domicile de moins de 3 mois ● Carnet de vaccination ● Livret de famille ● Certificat de radiation (en cas de changement d'école, pas pour les Petites Sections)

Commission culture



C'est nouveau et c'est sur le site internet La Plaquette de vos rendez-vous de Mars à Juillet est arrivée, vous pouvez la télécharger dans la Rubrique Nos animations. <http://mediatheque.mairie-solaize.fr>

Du côté du numérique : Vous pouvez maintenant télécharger 12 jeux vidéo par an (au lieu de 8 avant) sur notre plateforme de jeux vidéo 1D Touch. Comment ? En trois clics ! Aller sur notre site internet, se connecter à son compte abonné, allez sur notre page numérique : jeux vidéo

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans nos murs ! Pour tous renseignements 04 78 02 11 45 ou sur le site <http://mediatheque.mairie-solaize.fr>



Informations des associations

Réunion publique par La Métropole et Fracture, le 8 février à la salle polyvalente

Une réunion publique, organisée en partenariat entre La Métropole et Fracture, est accueillie à Solaize, le 8 février 2018 à 19h30 à la salle polyvalente. Elle se déroulera en présence du Président de La Métropole de Lyon, David KIMELFELD et des élus pour parler des grands projets d'infrastructures qui impacteront notre territoire. La capacité de stationnement étant limitée, merci de covoiturer pour vous rendre à la réunion.

L'équipe Ludo'sol vous souhaite une année 2018 festive et ludique.

Revisités régulièrement, nos espaces vous permettront dès début février, de faire découvrir différents métiers aux petits et grands. Horaires d'ouverture de la ludothèque située à la salle de la Verchère à Solaize :

- les mercredis de 14h30 à 18h
- les vendredis de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h30 les samedis des semaines paires de 10h à 12h A très bientôt dans nos espaces

Informations des particuliers

A louer SOLAIZE centre T4 100 m2 traversant en duplex au 2^{ème} et dernier étage. Contact au 06 89 89 93 47